

## Identité et intégration en Israël et au Kenya

Yiftach Millo

**L'expression d'une orientation sexuelle et d'une identité de genre non conformes, dépend des opportunités sociales, légales, culturelles et politiques qui fournissent un espace d'exploration et favorisent l'émergence de nouvelles identités. La protection des personnes dépendra également de ces mêmes opportunités.**

Les réfugiés et les demandeurs d'asile appartenant à des minorités sexuelles qui ont été interviewés en Israël et au Kenya avaient fui des pays comme l'Arménie, la République Démocratique du Congo (RDC), l'Éthiopie, le Maroc, la Somalie, le Sri Lanka et le Soudan dans lesquels le discours LGBTI est pratiquement inexistant :

*« Il n'y a rien qui puisse ressembler à une identité sexuelle au Maroc, oublie ça. L'identité sexuelle est une 'invention' occidentale. Soit tu es un homme, soit tu es une femme. Si tu es à la marge, alors tu es un homme qui fait la pute ». (Marocain gay demandeur d'asile)*

À leur arrivée dans leur nouveau pays, la plupart des réfugiés se sont trouvés confrontés pour la première fois au discours relatif aux droits LGBTI à travers leurs rencontres avec la population locale, les minorités sexuelles locales, les défenseurs LGBTI, les agents de l'assistance aux réfugiés, les prestataires de services médicaux et psychosociaux et la couverture médiatique. Après une période initiale à établir des contacts avec d'autres réfugiés, demandeurs d'asile et migrants provenant de leur pays d'origine, la plupart des personnes interrogées ont eu tendance à commencer à se désengager de ces communautés et à rechercher à la place à s'intégrer avec la population locale, en adoptant progressivement des représentations d'eux-mêmes en tant que LGBTI. Il s'agit d'un processus qui est long et qui se caractérise par une vulnérabilité accrue due au manque de confiance pour demander l'assistance prévue pour les réfugiés et se tourner vers les réseaux et les défenseurs LGBTI.

### Israël

Israël est considéré comme un pays tolérant par rapport aux orientations sexuelles et aux identités de genre non conformes, et dans cet environnement les demandeurs d'asile appartenant à des minorités sexuelles se trouvent dans une situation qui leur donne plus de chance de se reconfigurer et d'être ouverts par rapport à leur propre orientation sexuelle et/ou leur identité de genre. De telles opportunités dépendent cependant des compétences linguistiques de la personne et des rencontres avec des agents sociaux en qui ils/elles peuvent avoir confiance (principalement des employeurs sans préjugés envers

les gays). L'accès à la protection est encore limité et de nombreux demandeurs d'asile appartenant à des minorités sexuelles ne font appel aux agents de l'assistance aux réfugiés ou aux défenseurs LGBTI qu'après plusieurs mois, si ce n'est plusieurs années, après leur arrivée en Israël, manquant ainsi souvent le délai d'un an pour soumettre une demande d'asile auprès de l'autorité compétence, la Population, Immigration and Border Authority (PIBA). En outre, les catégorisations LGBTI rigides et étroites utilisées par la PIBA signifient que ni les demandeurs d'asile ni les fonctionnaires n'ont littéralement pas les mots adéquats pour discuter des demandes d'asile motivées par l'OSIG. En date de novembre 2012, la PIBA n'avait toujours pas recommandé que soit accordé un seul cas de statut de réfugié au motif de persécutions dues à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre. L'isolement, la perte des réseaux sociaux et le stress du processus de demande d'asile, tout cela aggravé par les effets des événements traumatiques vécus dans leurs pays d'origine, entraîne une prévalence élevée (71%) de troubles de stress post-traumatique (TSPT) parmi les participants interrogés.<sup>1</sup>

### Kenya

Des hommes activistes LGBTI ougandais interrogés à Nairobi avaient obtenu le statut de réfugié après s'être échappés pour fuir une arrestation et un emprisonnement par les autorités ougandaises. En tant qu'activistes, ils avaient une identité gay clairement articulée et faisaient partie de réseaux de défense des droits LGBTI qui leur ont fourni des informations sur la manière d'obtenir l'asile au Kenya. En revanche, les participants ougandais qui appartenaient à une minorité sexuelle mais n'étaient pas activistes, et que nous avons interrogés à Nairobi et Kisumu (qui avaient fui l'Ouganda principalement après avoir été découvert par leur famille, des amis ou des voisins) n'avaient aucune connexion avec les réseaux LGBTI, et ignoraient tout du système d'asile et de la pertinence du motif de leur fuite par rapport à la motivation de leur demande. Les trois personnes se trouvant dans ce cas, âgées de vingt ans ou à peine plus, survivaient financièrement en se prostituant.

Les demandeurs d'asile interrogés à Nairobi qui venaient de RDC, d'Éthiopie et de Somalie avaient fui leur pays principalement du fait de la violence ou de

leur engagement politique. La majorité d'entre eux cherchaient en premier lieu de l'aide auprès de leurs compatriotes pour avoir accès au système d'asile et obtenir un emploi et un logement : après un certain temps, ils réduisaient ces contacts et commençaient à rechercher des espaces dans lesquels ils pouvaient être ouverts par rapport à leur orientation sexuelle et/ou leur identité de genre. Toutefois, du fait du climat d'homophobie généralisée régnant à Nairobi, et des menaces d'extorsion et de violence qu'ils encouraient s'ils étaient découverts en tant que LGBTI, de nombreux réfugiés appartenant aux minorités sexuelles finissaient par se réfugier auprès d'hommes kenyans, étrangers ou réfugiés, obtenant ainsi un hébergement et de la nourriture en échange de faveurs sexuelles. Certaines de ces relations avaient un caractère de dépendance pour cause d'extorsion ; et deux cas au moins relevaient de l'esclavage sexuel.

À Nairobi, la peur d'être découverts par les voisins et les propriétaires force les réfugiés appartenant à des minorités sexuelles à changer fréquemment de logement et à aller d'un endroit à un autre. L'isolement et la pression constantes dues à l'absence de protection et l'impossibilité de s'intégrer localement, peuvent expliquer les taux élevés de TSPT observés chez les personnes ayant participé à l'enquête. Ce taux qui s'élève à 69%, est tout à fait similaire à celui observé en Israël.

### Conclusions

À Nairobi, parce qu'ils reconnaissent le climat généralisé d'homophobie et de menaces envers les individus LGBTI, à la fois le HIAS (Agence internationale pour la migration de la communauté juive américaine), le Refugee Trust du Kenya et le Refugee Consortium (Consortium pour les réfugiés) du Kenya ont mis en place des programmes spécifiques pour répondre aux besoins juridiques, psychosociaux et d'hébergement des réfugiés appartenant à des minorités sexuelles. En Israël, où il existe une perception générale de tolérance envers les minorités sexuelles, les fournisseurs d'assistance n'ont pris qu'un nombre restreint de mesures proactives pour améliorer la protection de ce groupe particulièrement vulnérable. Dans les deux cas la situation exige le développement accru de stratégies spécifiques de sensibilisation et d'identification, ainsi que l'instauration de mesures proactives de protection.

Les agences LGBTI et d'assistance aux réfugiés devraient :

- Former les défenseurs locaux des droits des LGBTI pour qu'ils aient conscience de la légitimité des persécutions fondées sur l'orientation sexuelle et/



ou l'identité de genre en matière de revendication d'une protection internationale, et les associer à un réseau plus général d'orientation.

- Afficher des informations sur les persécutions fondées sur l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre sur les sites internet pertinents.
- Élargir spécifiquement les programmes de sensibilisation et d'identification ainsi que les systèmes d'orientation à d'autres centres urbains, au-delà de Nairobi et Tel-Aviv.
- Faciliter la formation de groupes de soutien social pour les réfugiés appartenant à des minorités sexuelles en y incluant une intégration aux activités sociales et à la formation professionnelle organisées par les associations LGBTI.
- Améliorer l'accès à une assistance psychosociale en donnant aux professionnels kenyans une formation sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.
- Mettre à disposition au Kenya des hébergements sûrs à l'intention des réfugiés appartenant à des minorités sexuelles de manière à réduire le besoin de recourir à des relations de dépendance avec des hôtes abusifs.

Yiftach Millo [yiftach.hias@gmail.com](mailto:yiftach.hias@gmail.com) est  
Consultant chercheur pour l'Hebrew Immigrant Aid  
Society [www.hias.org](http://www.hias.org)

Les conclusions de sa recherche sont disponibles dans leur intégralité en ligne sur : *HIAS Invisible in the City: Protection Gaps Facing Sexual Minority Refugees in Urban Ecuador, Ghana, Israel and Kenya* <http://tinyurl.com/HIAS-invisible-in-city>

1. La taille de l'échantillon est trop réduite pour représenter la population cible, mais peut tout de même constituer une indication d'une tendance qui nécessiterait une étude approfondie.